

DÉCLARATION RELATIVE À L'ESCLAVAGE MODERNE

Mise à jour le 5 août 2024

INTRODUCTION

La présente déclaration est faite conformément à l'article 54(1) de la loi britannique de 2015 sur l'esclavage moderne (*Modern Slavery Act*, la "loi") et décrit les mesures que nous avons prises et que nous avons l'intention de prendre pour évaluer nos activités et nos chaînes d'approvisionnement afin d'atténuer tout risque d'esclavage et de traite des personnes. DNEG s'engage à mener ses activités de manière éthique et responsable et à lutter contre l'esclavage et la traite des personnes partout où l'entreprise le peut.

NOTRE ENTREPRISE

Fondée en 1998, DNEG est une société de premier plan dans le domaine des services de divertissement visuel pour les longs métrages, la télévision, les contenus immersifs et multiplateformes. Nous avons remporté sept fois l'Oscar des meilleurs effets visuels et employons environ 8 000 personnes dans nos studios en Amérique du Nord, en Europe, en Inde et en Australie. Nous avons toujours cherché à établir des relations de travail étroites avec les réalisateurs et nous nous épanouissons dans la collaboration et l'énergie créative qu'elle procure. Nous sommes déterminés à atteindre l'excellence dans tous les projets auxquels nous prenons part.

Notre risque d'esclavage moderne est lié aux personnes qui travaillent dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. Nous continuerons à évaluer ce risque et à travailler en étroite collaboration avec nos fournisseurs pour atténuer les risques qui pourraient survenir. Aucune situation d'esclavage moderne n'a été signalée au cours de cette année financière.

NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

DNEG fait appel à un large éventail de fournisseurs dans tous ses sites, qui lui fournissent des installations, des formations et du matériel. Nous nous engageons à améliorer en permanence nos pratiques afin d'identifier et d'éliminer l'esclavage et la traite des personnes dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement, et à agir de manière éthique et intègre dans toutes nos relations d'affaires.

NOS ACTIVITÉS

DNEG a mis en place plusieurs politiques visant à minimiser le risque d'esclavage moderne dans sa chaîne d'approvisionnement et parmi ses employés.

Ces politiques comprennent notre politique de dénonciation des abus. DNEG encourage tous ses employés à faire part de leurs préoccupations relatives aux actes d'autrui en milieu de travail ou à la manière dont ses activités sont menées. Cette politique définit la manière dont les individus peuvent faire part de leurs préoccupations et comment celles-ci seront traitées.

DILIGENCE RAISONNABLE

Nous établissons des relations à long terme avec nos fournisseurs locaux et veillons à ce que nos attentes, nos normes et nos exigences en matière de relations commerciales avec DNEG soient claires. Nous surveillons les fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement et étouffons notre diligence raisonnable afin de formaliser nos procédures et pratiques d'identification des risques d'esclavage moderne.

FORMATION

Notre équipe chargée des achats apporte son soutien et ses conseils aux équipes qui ont une responsabilité directe dans les chaînes d'approvisionnement concernées. Nous continuerons d'étudier la possibilité d'organiser des formations supplémentaires afin de garantir que les responsables des achats comprennent les risques associés à l'esclavage moderne.

PROCHAINES ÉTAPES

Nous continuerons à améliorer nos procédures pour nous aider à identifier, prévenir et atténuer tout risque d'esclavage moderne ou de traite des personnes associé aux nouveaux fournisseurs et aux fournisseurs actuels.



Namit Malhotra

Président directeur général, DNEG

Le 5 août 2024